



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Jeudi 20 mars 2025 à 18h30

au Collège de Provence

Parents :	Katherine Lawson, Amaya Lopez, Sylvie Michellod
Professionnels :	Nathalie Amyot, Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Sylvie Perret
Organisations :	Laetitia Beney, Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba, Basil Zürcher
Autorités politiques :	Oleg Gafner
Excusés/absents :	Montserrat Fernandez-Bolaños, Katell Mallédan, Lorella Padula, Karina Pequignot, Joëlle Racine, Isabelle Schmidt
Invitée :	Ajka Alic (parent)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 4 février 2025
3. Postulat Gafner - nom de l'établissement
4. Le Tout Prélaz n° 9 « numéro spécial »
5. Pique-nique 2025
6. Modalités d'une éventuelle organisation d'une assemblée de parents
7. Opération « coup de balai »
8. Boîte à livres n° 3
9. Autres projets 2025
10. Budget 2025
11. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
12. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
13. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en l'état.

2. Adoption du PV du 4 février 2025

Le procès-verbal du 4 février 2025 est adopté.

3. Postulat Gafner – nom de l'Etablissement

Qu'est-ce qui vient après ? Oleg n'a pas encore reçu la réponse. Nous sommes le premier établissement à avoir fait ce travail, c'est ainsi encore un peu l'inconnu. Philippe Hofstetter a reçu les mêmes informations, nous sommes les premiers, en attente de traitement par le SEP, puis transmission au Département qui aura le dernier mot sur la demande de changement de nom.

Oleg a été contacté par d'autres établissements pour ce changement.

4. Le Tout Prélaz n° 9 « numéro spécial »

Contenu : dates importantes et résultat du vote. Compte tenu du retour positif de la Ville, on peut quand même communiquer le résultat du vote, Oleg se charge de faire un texte, qui relèvera l'homogénéité des résultats. Oleg va essayer de faire cela d'ici la fin du week-end afin de communiquer au plus vite.

Pas de retour quant à la Place au Boulevard de Grancy qui a été nommée du même nom juste une semaine après le choix des votes. Les autorités vont certainement en tenir compte. Toutefois, en l'état, Mmes de Pietro et de Kerchove ne s'y sont pas opposées. Si on doit se poser la question d'un autre choix, on se concertera entre nous, étant précisé que le nom d'une personnalité l'emportera.

5. Pique-nique 2025

Si le cortège se fait, il faudra une autorisation de la police et une personne désignée avec un gilet jaune qui guidera le cortège. Il y a des gilets à Prélaz qui pourront être utilisés.

Le pique-nique se fera dans la cour du Collège de Malley côté Vallée de la Jeunesse. Carine regardera avec Rui où livrer les bancs et tables. Les tables seront installées sur le sol dur pour que les enfants puissent jouer sur l'herbe.

Lors du cortège, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents, aucun enfant ne pourra faire le cortège sans ses parents.

Laetitia sera absente, Rosette ne sait pas encore, certains membres rejoindrons le pique-nique directement à Malley.

Chaque famille prend ses couverts.

Gobelets : il y en a un stock suffisant à Malley. Toutefois, il y en a au dépôt de Valency qui peuvent être livrés et récupérés, le tout dans une boîte sans devoir les laver après utilisation. Carine va faire la demande.

Il y a des sacs poubelles à Malley.

Pichets/carafes : Philippe Hofstetter écrit à Karina pour savoir si on peut prendre ceux de l'APEMS des Pyramides.

Sirops : Sylvie les achète, environ 15 litres. On fera le service comme l'année passée.

La Pagode va certainement proposer une activité, par exemple une fresque à la craie, en cours de réflexion.

6. Modalités d'une éventuelle organisation d'une assemblée de parents

On doit avoir une attention particulière à prendre en compte les retours des parents d'élèves du fait qu'il n'y a pas d'association de parents à Lausanne.

Les CET sont obligées d'organiser une assemblée des parents chaque deux ans. Toutefois, une assemblée obligatoire aura lieu en janvier-février 2026, organisée par la direction des écoles du fait de la nouvelle législature. On reste donc sur un format light lors du pique-nique, comme évoqué lors de la précédente séance.

Prochaine étape : lors du pique-nique, on expliquera qu'une assemblée des parents est prévue en 2026 pour renouveler le quart parents et que dans l'intervalle on propose un moment d'échange autour d'une table sur les différents travaux de la CET, les motivations de futurs parents à intégrer la CET en 2026.

Communication : comme le pique-nique est une initiative de la CET, cela fait sens de communiquer sur cela lors du pique-nique, cette information figurera ainsi sur le flyer d'invitation.

Le renouvellement 2026 concerne le renouvellement de tous les quarts. Oleg prépare un petit texte à ce sujet. Il va informer le SEP de notre façon de procéder.

Lors de la prochaine séance, on définira mieux qui fait quoi ; en principe, c'est mieux que ce soit les parents qui recueillent les témoignages des autres parents.

Philippe Hofstetter rappelle que si nous souhaitons un conférencier avec une thématique susceptible d'intéresser les parents, ce serait bien de le faire rapidement, car d'autres CET en solliciteront peut-être. La liste des conférenciers gratuits sera jointe au prochain ordre du jour, Oleg en fait la demande.

7. Opération « coup de balai »

Plusieurs collègues ont répondu présents pour cette première édition : Malley, Prélaz, Provence.

Carine trouve bien de demander aux parents de participer en faisant des cakes. Katherine demande ce qu'il est en des enfants qui ont des besoins particuliers (allergies, religion). Les parents d'enfants qui ont des allergies vont certainement prévoir quelque chose, il est difficile de se reposer sur la collectivité dans un contexte pareil.

Rui et Antonio commandent des gants pour les enfants. Plusieurs quartiers vont être nettoyés, ceux concernant les trajets. Il faudra prévoir un petit texte dans le prochain Tout Prélaz. Des photos vont être prises. Suite à un quiproquo, à Provence, les parents ont été invités à venir, ce qui au final est très bien aussi.

La CET n'a finalement pas besoin de participer financièrement à cet évènement.

8. Boîte à livres n° 3

Carine a suggéré aux délégués du Petit Collège d'écrire à la Ville pour en demander une. Elle a également demandé aux enseignants de consulter les élèves sur les besoins par rapport au réaménagement, en l'état il n'y a rien. Les enfants ont répondu avec une liste et un plan : marquage au sol pour football (pas possible), chardons vers la salle de gym à raser car ça pique, remplacer les plantes par des fleurs, installer des toiles tendues pour être protégés du soleil, banc de l'amitié peint en couleur arc-en-ciel, etc. Carine va relayer ces demandes à qui de droit. On attend ces retours de la Ville et de Katell pour savoir à quel moment la CET devra appuyer ces démarches. En ce moment, au Petit Collège les dallages sont refaits, cela risque d'être compliqué d'envisager des travaux tant que ceux-ci ne sont pas finis.

Qui pourrait refaire une boîte à livres en bois. Marc Schmid avec une classe ? Carine va lui demander. Ecole des métiers ? Oleg les contacte. Est-ce que quelqu'un

d'AVIVO (personne âgée) serait intéressé à construire une boîte, avec une prise en charge du matériel dans une limite supportable par la CET ? Rosette les contacte.

Provence : elle tient le coup, la bois a beaucoup travaillé, un peu difficile de la fermer. Le loquet n'est plus nécessaire. Quid sur le long terme. On va demander à Mme Roca comment l'entretenir. PH la contacte. Les livres qui restent sont un peu les vieux que personne ne veut, on pourrait la réapprovisionner pour la « relancer ». Rosette va contacter la bibliothèque et les déposer au secrétariat, elle tiendra Sylvie informée. Sergio va changer le toit prochainement. Gaëtan propose d'intervertir les livres avec ceux de Valency.

A Valency il y a suffisamment de livres. Le Centre est allé sur place avec les enfants présenter le projet, ça fonctionne bien.

9. Autres projets 2025

Acquisition d'un système d'éclairage pour les évènements de la CET : Oleg va en parler à la prochaine séance des Présidents, notamment pour prévoir un achat groupé en vue de se partager le matériel. Gaëtan : dans le cadre des mardis décentrés, ils ont acheté trois spots qui pourront être mis à disposition de la CET de Prélaz si la Ville n'en achète pas.

10. Budget 2025

- 15 litres de sirops
- CHF 200.- environ pour le prochain Marché de Noël ;
- Boîte à livres n° 3 ?

11. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- Isabelle Schmidt a informé Oleg de sa démission ; elle remercie tous les membres et se réjouit de nous revoir lors des prochains évènements organisés par la CET.
- On attend le retour de l'école pour la place vacante.
- Oleg nous informe que notre mandat à tous prend fin début 2026, il nous invite à continuer notre engagement et à nous représenter. Toutefois, si quelqu'un souhaite se retirer, ce serait bien de le savoir à l'avance pour s'organiser au mieux pour la suite.

- Ajka Alic, maman de trois enfants scolarisés à Provence et à Malley et au Belvédère, assiste à la séance de ce soir ; à l'unanimité elle est admise membre de la Commission.

12. **Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

- **29.04.2025 à 18h00 avec le Conseil des élèves**, au Centre de Quartier de Prélaz, chemin de Renens 12 C.
- **Date de réserve : 22.05.2025 à 18h30**, lieu à définir par Oleg si la séance est maintenue.
- **5 juin 2025 à 18h00 à Malley** : 3^{ème} édition du Pique-nique de Prélaz

13. **Divers et propositions individuelles**

- Oleg s'est renseigné, les séances avec le Conseil des élèves ne pourront pas avoir lieu au Grand Conseil.
- Nathalie relaie la demande de Justine Beco qui aimerait plus d'informations sur la prochaine séance avec les délégués. Les représentants de collèges accompagnent les délégués, éventuellement avec un parent. Carine achètera aux enfants un petit chocolat pour les remercier de leur participation, elle devra juste savoir combien ils so
- Pour information, les jetons de présence seront versés d'ici la fin du mois.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance levée à 19h45.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, le 11 avril 2025